



Saint-Joseph
REIMS

BIENVENUE AU COLLÈGE,

EN CLASSE DE 4 ÈME

CYCLE 4

4 CLASSES DE 4 ÈME

- 4 ème 1: professeur principal, M. Cossiez
- 4 ème 2: professeur principal, Mme De La Morinerie
- 4 ème 3: professeur principal, Mme Soulard
- 4 ème 4: professeur principal, Mme Pacheco

ORGANIGRAMME

- En cas de souci dans une matière, contacter le professeur
- Le professeur principal, un interlocuteur privilégié
- Le coordinateur de niveau
- Le chef d'établissement
- Le responsable de la vie scolaire
- Le responsable d'internat
- L'infirmierie
- La secrétaire

L'APEL

- Présidente de l'APEL
Mme Cornot
- Vice Présidente de l'APEL
Mme Roquier

PASTORALE EN 4 ÈME

- - Responsable de niveau : Mme Levesque

LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 4 ÈME

- Un travail personnel plus conséquent.
- Une organisation plus rigoureuse.
- Une anticipation face aux échéances.

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

- Une vie de classe, une fois tous les 15 jours.
- Un interlocuteur privilégié : le professeur principal.
- Des études encadrées pour les internes par des professeurs ou des éducateurs.
- Deux contrôles bloqués dans l'année.
- Des devoirs surveillés tout au long de l'année en semaine impaire, le mardi.
- Dispositif « Devoirs faits » à partir du 15 novembre 2021.
- Une reconnaissance des efforts fournis par les élèves (mention sur le bulletin, observations positives, remise de prix en fin d'année ...)

L'EMPLOI DU TEMPS

- Les matières classiques
- Les options : le latin, Cambridge
- La section internationale qui se poursuit en 4^{ème}
- Une certification Cambridge.

LE COLLÈGE : UN LIEU DE TRAVAIL

- Avoir son matériel scolaire et faire le travail demandé
- Respect des lieux, du matériel et des personnes
- Une tenue vestimentaire correcte (vendredi : pull bleu obligatoire)
- Portable interdit dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Il se décompose en 5 domaines :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et les outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et techniques
- Les représentation du monde et l'activité humaine

⇒ Ce socle sera pris en compte pour l'attribution de la note du contrôle continu du brevet en 3^{ème}.

PIX

C'est une plateforme en ligne créée pour permettre à chacun d'évaluer, de développer et de certifier ses compétences numériques. Pix compte 16 compétences réparties dans 5 domaines et 6 niveaux de compétence (8 niveaux à terme).

Semaine 10 (du 15 novembre): chaque élève devra effectuer un test de positionnement (test de niveau), au collège ou à la maison, via un parcours de rentrée.

UN EPI (ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES)

- A partir du second trimestre, un EPI sera réalisé en 4^{ème}. Les disciplines concernées seront l'Histoire-Géographie, le Français, les Arts Plastiques et la Musique.
- Ce travail sera fait pendant les heures de cours et dans le cadre des programmes disciplinaires.

ASSOCIATION GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Une intervention de 2 heures dans toutes les classes du collège (1h30 en 6^{ème})
en semaine 8, du 18 au 22 octobre sur Internet et les réseaux sociaux

Réunion d'informations pour les parents: jeudi 21 octobre de 18 h 00 à 20 h
00.

ASSOCIATION SPORTIVE

Mercredi 15 septembre à 13 heures 30,
réunion d'information au grand gymnase

UN POINT ÉCOUTE

Recrutement en cours d'une nouvelle
intervenante.

PROTOCOLE SANITAIRE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque). Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Hybridation au lycée selon le contexte local	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 %• Hybridation au lycée avec jauge à 50 %

PROTOCOLE SANITAIRE

Protocole sanitaire

NIVEAU 1

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter du collège** (droit commun en extérieur)
- **Limitation des regroupements importants**
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

NIVEAU 2

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire** (droit commun en extérieur)
- **Limitation du brassage par niveau obligatoire**
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

NIVEAU 3

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

NIVEAU 4

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

PROTOCOLE SANITAIRE

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none">• Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance• Collèges et lycées :<ul style="list-style-type: none">- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)



RELATION FAMILLE-COLLÈGE

- Le carnet de liaison (passage à l'infirmerie, dispense en EPS)
- Un bilan mi- trimestre et le bulletin trimestriel
- Le site Ecole Directe (prise de rendez-vous, consultation des notes, remarques de la vie scolaire, des professeurs, les devoirs à faire...) avec un compte élève et un compte famille
- Les rencontres parents-professeurs : vendredi 7 janvier et samedi 8 janvier
- Les réunions parents-délégués avec le chef d'établissement
- Différents courriers (version papier ou Ecole Directe)

LE CARNET DE LIAISON

- Le règlement intérieur qui doit être signé par l'enfant et les parents
- Une nouvelle échelle des sanctions (à signer)
- Une charte informatique (à signer)
- Les passages à l'infirmierie
- Les retards et les absences
- Les demandes de rendez-vous
- Les informations et correspondances
- Les dispenses de permanence
- Les dispenses d'EPS

RÉPARTITION DES TRIMESTRES

- Fin du premier trimestre : 26 novembre 2021
- Fin du deuxième trimestre : 4 mars 2022
- Fin du troisième trimestre : juin 2022

MERCI DE VOTRE ATTENTION